

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7283893801**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7283893801>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 mars 2022** sur **Actu.fr - Democrate Vernonnais**  
Pour le département : **27 - EURE**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION  
ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL ARTICLE  
1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE LOI  
N°2016-1547DU 28 NOVEMBRE 2016**

Suivant testament olographe en date du 31/03/1983, Madame Denise CLOEREC, , demeurant à 44 Rue de la Mairie 27170 GROSLEY SUR RISLE, née à PARIS 08 le 29 juillet 1926, décédée à LISIEUX (14) le 22 mars 2021 .

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie REINE-LEVESQUE , Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nadine MICHEL-PORCHER et Magalie VIEL», titulaire d'un Office Notarial à BERNAY (27300), 15 Boulevard Dubus , le 3 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphanie REINE-LEVESQUE, notaire à BERNAY 15 Boulevard Dubus, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de EVREUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

En partenariat avec

Patrick LELIEVRE  
Président de Médialex

